

1. Congrès du 20 octobre : l'UPA interpelle la classe politique - Ils ont dit... - Rappel

2. Premier ministre - Enquête - Ils ont dit... - Focus

3. Invités politiques - Tables-rondes - Ils ont dit...

4. Les Brèves - L'agenda

Lettre d'information bimensuelle N°262 - 1^{er} novembre 2011

Ils ont dit...

Extraits de l'intervention du président de l'UPA en présence du Premier ministre :

« Dans tous les grands compartiments socioéconomiques, nos propositions sont destinées à remettre l'initiative individuelle au cœur de la société, l'artisanat et le commerce de proximité au cœur de l'économie ! »

Rappel

A télécharger ou visionner sur upa.fr (rubriques « Congrès national de l'UPA », « photothèque » et « Les vidéos de l'UPA ») :

- le livre « Penser autrement » détaillant les 28 propositions de l'UPA pour la prochaine mandature ;
- l'interview filmée du président de l'UPA sur ce même sujet ;
- le dossier de presse de présentation du Congrès ;
- les discours du président de l'UPA Jean Lardin, du Premier ministre François Fillon, du représentant du candidat socialiste à l'élection présidentielle Alain Rousset, et du Secrétaire Général de l'UMP Jean-François Copé.

L'intégralité des débats du Congrès de l'UPA seront très prochainement mis en ligne.

CONGRES DU 20 OCTOBRE L'UPA interpelle la classe politique



Clôture du congrès de l'UPA : le président de l'UPA entouré des 3 Vice-présidents : à sa droite Patrick Liebus (CAPEB), à sa gauche Jean-Pierre Crouzet (CGAD) et Pierre Martin (CNAMS).

A six mois de l'élection présidentielle, la classe politique aurait-elle décidé de choyer l'artisanat et le commerce de proximité ? Il est vrai que ces catégories d'entreprises ont particulièrement bien résisté à la crise et qu'il apparaît difficile de bâtir les grandes orientations politiques et économiques à venir sans prendre appui sur ce secteur. Il est tout aussi vrai que les artisans et commerçants de proximité sont bien décidés à se rendre aux urnes au printemps prochain (voir p.2). En tout cas, l'édition 2011 du congrès national de l'UPA qui s'est tenu le 20 octobre au Palais Brongniart a été marquée par une importante présence

politique, depuis l'ouverture de la journée par le Premier ministre (voir p.2) accompagné du secrétaire d'Etat en charge du Commerce et de l'Artisanat Frédéric Lefebvre, en passant par les interventions successives d'Alain Rousset, qui représentait le candidat socialiste à la présidence de la République François Hollande et de Jean-François Copé, Secrétaire Général de l'UMP (voir p.3). Sans préjuger de l'avenir, cette mobilisation témoigne au moins d'une réelle volonté d'écoute des propositions des artisans et commerçants de proximité pour la prochaine mandature. Ces dernières, au nombre de 28, étaient rassemblées dans le livre « Penser autrement » (voir Brève n°261) et ont constitué le fil rouge du congrès. Profitant de la présence du Premier ministre, le président Jean Lardin a dévoilé certaines de ces propositions telle la mise en place d'un fonds de financement pour la création, la reprise et la modernisation des entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité. De même, Jean Lardin a appelé à légiférer en pensant d'abord aux 98% d'entreprises françaises qui ont moins de 50 salariés ainsi qu'à une refonte complète de l'orientation scolaire en y associant tous les acteurs concernés : Education Nationale, ministère du Travail, partenaires sociaux et régions.

Ils ont dit...

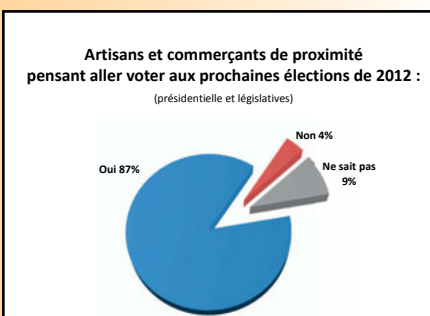
Extraits de l'allocution du Premier ministre au Congrès de l'UPA :

« ...malgré l'ampleur du choc que nous avons connu en 2008 et en 2009, vous n'avez pas procédé à des ajustements brutaux de vos effectifs et même dans beaucoup de secteurs, vous avez continué à embaucher [...] et d'ailleurs dès 2010, votre secteur a recommencé à recréer des emplois.

...Pour revenir à 3% de déficit en 2013 puis 2% en 2014, pour atteindre l'équilibre, nous avons engagé une réduction des niches fiscales. Mais on ne peut pas considérer toutes les niches fiscales comme étant équivalentes et certains qui proposent de remettre en cause le taux de TVA réduit dont bénéficient les secteurs du bâtiment et de la restauration commettent un contresens économique !

Je veux dire que nous ne prendrons pas cette décision parce que nous savons les conséquences que cela aurait sur l'emploi. S'agissant du secteur de la restauration je voudrais dire que, contrairement à une idée reçue et largement véhiculée dans la sphère médiatique, les engagements ont été tenus. L'objectif de création de 20.000 emplois pérennes en 24 mois a été dépassé, le secteur a créé 44.600 emplois supplémentaires en deux ans...

Il serait à mon sens totalement irresponsable de remettre en cause les allègements de charges sur les bas salaires qui ne sont pas des "cadeaux" aux entreprises mais qui sont simplement un outil indispensable de notre politique de l'emploi... »

Focus**Le gouvernement s'engage à maintenir la TVA réduite dans le bâtiment et la restauration**

Le Premier ministre qui est intervenu en ouverture du congrès de l'UPA, a martelé la détermination du président de la République et du gouvernement à « trouver une solution durable au problème grec et à assurer la stabilité de l'euro ». Il a également fait un point sur les mesures engagées par le gouvernement pour soutenir les petites entreprises, soulignant au passage le bon comportement de l'artisanat et du commerce de proximité face à la crise, notamment en termes d'emploi. Surtout, en plein débat sur la possibilité de nouvelles mesures de rigueur, François Fillon a pris l'engagement de ne pas

remettre en cause certaines dérogations fiscales créatrices de richesses et d'emplois comme la TVA réduite dans la restauration et le bâtiment. De la même manière, le Premier ministre a défendu les allègements de charges sur les salaires jusqu'à 1,6 SMIC, « outil indispensable de notre politique de l'emploi ». Le Chef du gouvernement a également indiqué que la disposition permettant de lisser sur six ans les conséquences financières du franchissement des seuils de 10 et 20 salariés qui devait expirer en fin d'année, sera reconduite en 2012. De même, le gouvernement envisage de porter le seuil de dispense de formalités dans le cadre des marchés publics de 4.000 euros aujourd'hui à 15.000 euros. Enfin, dans le cadre de la politique gouvernementale pour l'emploi des jeunes et le développement de l'alternance, le Premier ministre a annoncé le lancement de trois nouveaux projets pour 1.400 places supplémentaires en CFA à Saint-Etienne, en Languedoc-Roussillon et à Versailles.

ENQUETE**Les artisans et commerçants de proximité très concernés par les prochaines élections**

Pessimistes quant à la situation économique du pays (72% d'inquiets), les chefs d'entreprise de l'artisanat et du commerce de proximité sont au contraire plutôt confiants (59%) quant à l'avenir de leur activité, selon la dernière enquête UPA / I+C*. Ils redoutent néanmoins une baisse d'activité de leur entreprise (47% des sondés), et dans une moindre mesure (10%), ils craignent de rencontrer des difficultés avec leur banque. La population des artisans et commerçants de proximité apparaît mobilisée par les prochaines échéances électorales puisque 87% d'entre eux pensent aller voter aux scrutins présidentiel et législatif de 2012, une participation particulièrement élevée si on la compare aux taux de participation moyens en France. Ils expriment ainsi leur intention de prendre toute leur part à la vie démocratique. Interrogés sur leurs priorités pour la prochaine mandature, les chefs d'entrepri-

se citent en premier lieu « la maîtrise des dépenses publiques et des dépenses sociales », devant « la baisse du coût du travail », et « adapter toute loi ou réglementation à la spécificité des entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité ». L'UPA qui a commencé à interpeller le personnel politique sur la base des 28 propositions qu'elle fait pour la mandature 2012-2017, est confortée par ces réponses. C'est pourquoi, dans le prolongement du congrès et de la publication du livre « Penser autrement », elle va engager une action auprès des élus nationaux et locaux et des candidats aux prochaines législatives, par l'intermédiaire de ses représentants dans les régions et les départements.

* Enquête réalisée par l'Institut I+C au mois d'octobre 2011 auprès de 3150 entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité.

L'UPA place l'artisanat et le commerce de proximité au cœur du débat présidentiel

Chargés de « plancher » sur les 28 propositions de l'UPA pour la prochaine mandature, les représentants des deux grandes formations politiques se sont exprimés tour à tour devant les représentants des artisans et commerçants de proximité à l'occasion du congrès de l'UPA. Leurs analyses et prises de position auront bien sûr été diversement appréciées mais une lecture approfondie de leurs interventions (consultables sur upa.fr) montrera qu'en tout cas ils ont fait œuvre de proposition. On notera ainsi la confirmation par Alain Rousset, venu représenter François Hollande, que le régime de l'auto-entrepreneur serait abrogé ou au moins largement amendé en cas d'accession du PS au pouvoir, et que la proposition de l'UPA



Allocution d'Alain Rousset, représentant du candidat du PS François Hollande.



Allocution de Jean-François Copé, Secrétaire Général de l'UMP.

tendant à réguler davantage les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitant serait prise en compte. Enfin, le président de la région Aquitaine et de l'Association des Régions de France a plaidé pour un reprofilage de l'impôt sur les sociétés au profit des petites entreprises. Le Secrétaire Général de l'UMP a quant à lui proposé de passer d'une durée légale du travail à des durées conventionnelles de travail négociées par les partenaires sociaux et a indiqué que sa formation souscrivait comme l'UPA à l'idée d'élargir l'assiette du financement de la protection sociale en allégeant les charges patronales et salariales. Le leader du parti majoritaire s'est par ailleurs prononcé pour un assouplissement des seuils sociaux de 11 et 50 salariés.

Ils ont dit...

- Alain Rousset, représentant du candidat socialiste François Hollande :

« ...il est impératif de conforter les entrepreneurs dans notre pays.

Vous plaidez pour des règles plus simples et plus stables, pour des mesures de régulation des relations entre donneurs d'ordre et sous-traitant, pour une plus grande ouverture des marchés publics : nous en sommes tout-à-fait d'accord.

...vous avez tout-à-fait raison de souligner le rôle des partenaires sociaux.

Outre une pratique démocratique qui devra faire toute sa place au contrat et aux solutions négociées, il va falloir aussi donner corps au dialogue social territorialisé.

Ceci permettra, entre autres, de traiter de manière efficace et ouverte des politiques d'insertion des jeunes au sens large. »

- Jean-François Copé, Secrétaire Général de l'UMP :

« A l'heure où nous sommes passés d'une protection sociale liée au travail à une protection sociale universelle, est-il encore normal que le financement de la solidarité nationale repose essentiellement, à 70%, sur le travail ?

Il est donc nécessaire de rééquilibrer le financement de la protection sociale en allégeant les charges patronales et salariales et en augmentant à due proportion la CSG et/ou la TVA (TVA anti-délocalisation).

...Il faut, à l'autre bout de la chaîne, inciter les entreprises à faire appel à des jeunes : développer le tutorat et pour cela le valoriser, poursuivre les incitations financières déjà engagées par l'Etat telles que les primes pour l'embauche d'apprentis ou le dispositif « zéro charges », réfléchir à l'idée d'un « temps d'engagement à rester dans l'entreprise formatrice ». »

TABLES-ROUNDES

Croissance, formation, économie de proximité...

Outre les interventions des responsables politiques, l'édition 2011 du congrès national de l'UPA a pris la forme de débats entre les Vice-présidents de l'UPA et d'autres personnalités (économistes, experts, éditorialiste, philosophe, syndicaliste) venues apporter leur éclairage et leur expertise sur les enjeux clés. Ces échanges, animés par la journaliste Valérie Durier, se sont déclinés en trois tables-rondes correspondants aux grands axes des 28 propositions de l'UPA : « *Fiscalité, protection sociale et concurrence : créer les conditions de la croissance* », « *Formation et adéquation aux besoins du marché : agir pour les générations futures* » et « *Europe, Etats et territoires : l'économie de proximité,*



une réponse adaptée aux évolutions de la société ». Chacune de ces discussions a été enrichie par les commentaires de Charles Pépin, philosophe, écrivain et journaliste, qui endossait le rôle de « grand témoin » du Congrès, ce qui a permis d'élargir le débat.

Avec les félicitations du Conseil National

Depuis dix ans il présidait le Conseil d'administration de l'Acoss, l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale, tête de réseau des Urssaf plus trivialement appelée « la banque de la sécu ». Depuis dix ans, il cumulait cette responsabilité avec celle de Secrétaire Général de l'UPA. Pierre Burban qui ne pouvait réaliser un troisième mandat compte tenu des textes en vigueur, a présidé son dernier Conseil d'administration le 13 octobre dernier. Cette mission lui avait été confiée par le Conseil National de l'UPA en 2001 alors que le Medef et la CGPME avaient quitté la gestion de ces organismes et qu'il fallait, en accord avec les organisations syndicales de salariés, préserver la gestion paritaire de la Sécurité sociale et éviter son étatisation. Mission accomplie de l'avis général. Au-delà, il aura contribué à l'indispensable modernisation du réseau, de sorte que le champ d'intervention des Urssaf n'a cessé de progresser (RSI, Pôle emploi...). Réunis en Conseil national le 27 octobre, le Président et les Vice-Présidents de l'UPA n'ont pas manqué de saluer l'action de Pierre Burban qui s'est accompagnée d'un indéniable renforcement de la représentation de l'UPA dans les conseils d'administration des CAF, Urssaf et autres Carsat. Jean-Eudes Tesson (Medef) a été élu le 27 octobre pour lui succéder.

Olympiades des métiers : la France au 6^{ème} rang mondial

La compétition internationale des 41^{èmes} Olympiades des métiers s'est tenue à Londres du 5 au 8 octobre 2011. Lors de ce grand rassemblement réunissant 57 nations, l'Equipe de France des Métiers a dignement représenté le savoir-faire de notre pays. Avec 9 médailles et 19 médaillons d'excellence, la France se place au sixième rang des pays pour l'obtention de récompenses.

La reprise dans l'artisanat du bâtiment prend un coup de froid au 3^{ème} trimestre

La reprise de l'activité des artisans du bâtiment pourtant bien amorcée au second trimestre avec une hausse de 2,5% en volume s'est grippée durant la période estivale. L'activité a en effet progressé de seulement +1,5%. Cet enlisement de la croissance a contraint la CAPEB à revoir sa prévision de croissance annuelle à la baisse : +2,2% contre +2,9% annoncé le trimestre précédent.

La MNRA élue Service Client de l'année dans la catégorie Assurance

Pour sa première participation, la MNRA, la Mutuelle des artisans a été élue Service Client de l'année 2012 dans la catégorie Assurance. Edifiée autour d'une méthodologie minutieuse et scrupuleuse, cette distinction couronne et consolide la volonté de la MNRA d'être au plus près des attentes de ses adhérents.

L'Artisanat à nouveau en campagne et sur les routes de France

L'Artisanat première entreprise de France sera à nouveau présent sur les écrans du 6 au 20 novembre, avec le film publicitaire « Le mobile » (20 secondes) à destination des 25-49 ans. Dans le même temps, la campagne Internet « les virus de l'artisanat » à destination des 13-19 ans se retrouvera sur la toile du 24 octobre au 20 novembre. En parallèle à cette vaste campagne de communication, la tournée des Artimobiles battra son plein durant les mois de novembre et de décembre. La flotte des six véhicules ira à la rencontre des collégiens de la Manche, du Calvados, de la Sarthe, de la Vendée, des Deux-Sèvres, de Dordogne, du Lot-et Garonne et du Puy-de-Dôme. Pour mémoire, l'Artimobile est une voiture customisée, équipée de logiciels interactifs, conçus comme de véritables GPS appliqués à l'information sur les métiers de l'Artisanat.

L'agenda

2 NOVEMBRE

Participation du président de l'UPA à la réunion de préparation du G20 avec le président de la République et les organisations représentatives des employeurs dans les pays du G20.

3 NOVEMBRE

Audition de Daniel Boguet, représentant de l'UPA, par le rapporteur à l'Assemblée Nationale de la proposition de loi visant à améliorer l'indemnisation des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

4 NOVEMBRE

Participation du secrétaire général de l'UPA à l'installation du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse.

7 NOVEMBRE

Participation de Jean-Jacques Chatelain, représentant de l'UPA au Comité français des olympiades des métiers -COFOM- à la cérémonie en l'honneur des lauréats 2011.

Participation d'Albert Quenet, membre du Conseil National de l'UPA, à l'Assemblée Générale de l'UPA de Bretagne.

Participation du président de l'UPA à l'Assemblée Générale de l'UPA des Vosges.

10 NOVEMBRE

Entretien du président de l'UPA et du président de l'APCMA avec le président de la Zentralverband des Deutschen Handwerks -ZDH-, l'organisation représentative de l'artisanat en Allemagne.

10 NOVEMBRE

Participation du Secrétaire Général de l'UPA au comité de suivi de l'Agenda social.

14 NOVEMBRE

Participation du président de l'UPA à l'Assemblée Générale de l'UPA de la Vendée.

